



Tapisseries, tapis et ornements liturgiques des églises bordelaises pendant le grand siècle (1598-1715)

par **Marc Favreau**

Maître de conférences en Histoire de
l'Art moderne à l'université Michel de
Montaigne-Bordeaux III.

*Il fit le voile de pourpre violette et de pourpre rouge,
de cramoisi et de byssus ; et il y fit représenter des chérubins
(Deuxième Livre des Chroniques, 3,9-4,7).*

Les archives des églises bordelaises révèlent la présence fréquente de tapisseries et d'ornements liturgiques grâce aux inventaires de sacristies, aux contrats ou aux quittances concernant, d'une part, le rentrayage, la pose ou la location de tentures et, d'autre part, la réalisation ou l'entretien d'ornements. En revanche, rares sont les études qui mentionnent l'existence de ces *ornamenta* dont leur somptuosité renforçait la pompe cérémonielle qui fascinaient tant les chroniqueurs ¹.

Les tentures sacrées

Ornamenta par excellence ², les tapisseries présentaient un usage décoratif dans les églises chrétiennes dès le VII^e siècle. Cependant, leur nature même de grandes pièces tissées leur assurait aussi, et peut-être surtout pour les ecclésiastiques, une fonctionnalité face aux vents coulis qui traversaient les sanctuaires ³. Aussi, ne dérogeant pas aux coutumes anciennes, les églises de Bordeaux, et notamment Saint-André et Saint-Michel, exposaient de belles pièces dès le Moyen Âge.

A la tête des communautés du diocèse, le chapitre de Saint-André conservait pieusement la tenture de l'*Histoire de saint André* qu'avait léguée, le 24 décembre 1390, le chanoine Vital Carles († 1398) en échange d'une messe hebdomadaire ⁴. Ce don, exceptionnel par son importance (quarante pièces) et sa

richesse (laine, soie et or), ne constituait pas une originalité en France au regard de la *Vie de saint Pierre* en dix pièces, offerte au XV^e siècle par l'évêque Guillaume de Hellande à la cathédrale de Beauvais, ou de l'*Histoire de saint Piat et saint Eleuthère* donnée en 1402 par le chanoine Toussaint Prier à Notre-Dame de Tournai ⁵. La date de création (avant 1390) de la tenture bordelaise coïncide avec la période d'essor des tapisseries de chœur en France sauf, semble-t-il, aux cathédrales de Paris, de Reims ou de Bourges ⁶. En général, les dimensions importantes de ces pièces permettaient de grands récits narratifs de la vie du saint patron, suivant deux cycles : le premier relatait la vie terrestre du saint, ses miracles et son martyre ; le second rapportait la découverte des reliques et les miracles opérés par

1. Tillet, [1716], p. 240.

2. Les visites archiépiscopales du XVII^e siècle corroborent cet usage ponctuellement décoratif car leurs registres ne mentionnent aucune tapisserie dans les églises bordelaises. Voir aussi Berthod, 2002, p. 140-144.

3. Cat. expo. Reims, 2001, p. 243-252 : article de Laura Weigert, « Les Tentures de chœur et l'aménagement du chœur des cathédrales françaises au Moyen Âge ».

4. Renouard, 1965, p. 317.

5. Jobe, 1965, p. 17.

6. Arminjon, 2004, p. 62-63 ; Fructuoso, 1999, p. 54.



Fig. 1. – Crochet en fer pour l'accrochage des tapisseries.
Bordeaux, cathédrale Saint-André.
Cliché Renée Leulier.

celles-ci⁷. Ainsi, savons-nous par quelques témoignages que certains panneaux de la tenture de Vital Carle contenaient l'épisode de l'incendie de l'hôtel de ville pour lequel l'archevêque et son clergé invoquaient l'assistance de saint André qui venait éteindre le sinistre avec une fiole d'eau⁸.

Au XVIII^e siècle, l'esthétique médiévale de l'*Histoire de saint André* ne l'empêcha d'être admirée par le chanoine Lopès (1617-1694) : *cette belle tenture de 40 pièces de tapisserie dont on orne le chœur, où sont contenues les actions et miracles de saint André*⁹, avec les armes du donateur¹⁰. Malgré son prestige local, cette tapisserie connut, comme beaucoup d'autres, l'indifférence et la négligence des chanoines qui facilitèrent ainsi sa disparition complète au début du XIX^e siècle. Seuls les quatre crochets de fer (fig. 1) situés à l'intérieur de chaque grande arcade du chœur, témoignent encore du souvenir de cette prestigieuse tenture¹¹.

Avec son *Saint Michel* en argent, la riche paroisse éponyme pouvait s'enorgueillir d'un nombre important de tapisseries dès la fin du XV^e siècle, grâce à la générosité de sa fabrique et de certains fidèles. Cependant, cet ensemble tissé connut quelques disparitions à l'instar de cette *granda tapiceria* signalée pour l'office de Noël en 1486 mais remplacée en 1505 par trois draps de tapisseries pour les autels¹². Comme de nombreux sanctuaires européens, la cathédrale de Tolède notamment¹³, la collection des tapisseries se constitua réellement au XVI^e siècle passant de douze pièces en 1532 à vingt-sept en 1573 ; certaines de grand format comme des *verdures* et un *Saint Jean*¹⁴. A ce groupe, s'ajoutèrent à cette date, une *Nativité*

et quatre *Sibylles*, ces dernières faisant écho aux sculptures du portail occidental de l'église, *une tapisserie ayant un cerf au milieu, une tapisserie ayant l'image de saint Georges, trois verdures, des banquetts à personnages, avec un lion ou un paon, des tapisseries d'autel et de chaire et une tapisserie avec le roi Josué à cheval et une autre le roi (illisible) à cheval avec les escripteaux au-dessus*.

En l'absence de témoignages précis, nous ne pouvons que supposer l'existence de tapisseries médiévales ou Renaissance dans certaines églises bordelaises à l'instar de la collégiale Saint-Seurin qui abritait cinq *vieilles* tapisseries en 1607¹⁵.

Durant le XVII^e siècle, les inventaires et les visites archiépiscopales ne mentionnent aucune tapisserie à Saint-Michel ou dans la plupart des autres paroisses. Cette lacune documentaire ne signifie nullement leur absence mais plutôt leur rangement dans des coffres entre chaque fête ou cérémonie, ou leur manque d'intérêt aux yeux des autorités ecclésiastiques¹⁶. Cependant, la collégiale Saint-Seurin possédait bien les cinq vieilles pièces mentionnées précédemment mais aussi *une grande tapisserie presque neuve où est l'Histoire de David*¹⁷, l'église Saint-Eloi *quatre piesses de tapisserie quy sont devant le grand autel faict à personnages*¹⁸ ou, au cours de la seconde moitié du siècle, la paroisse Sainte-Colombe *cinq pièces de tapisserie de Flandres demy neuves*¹⁹. La présence de ces tapisseries se confirme par les actes de commandes et les donations, ou par les quittances de tapissiers, chargés de la location de tentures, et de portefaix commis à leur transport.

7. Fructuoso, 1999, p. 50.

8. Marionneau, 1861, p. 117 ; Anonyme, 1853, p. 33-34.

9. Lopès, 1882, tome I, p. 36.

10. « Et dans la première de ces pièces, sont les armes de ce chantré, qui portoit un escu parti au premier d'azur à trois barres d'or, au second de gueules à un croissant d'or vers le chef et une coquille aussi d'or vers la pointe » : Lopès, 1882, tome I, p. 36.

11. Grâce au regretté Bernard Théron, sacristain de la cathédrale, nous pouvons aussi signaler, dans la chapelle axiale, la présence de fers destinés à porter les poutres sur lesquelles étaient accrochées les tentures.

12. Roudié, 1974, p. 459.

13. Cortez-Hernandez, 1982, p. 27.

14. A.D.Gir., G 2217, 4 juin 1532 ; Roudié, 1974, p. 459 ; A.D.Gir., G 2217, 15 décembre 1578.

15. Anonyme, 1874, p. 301.

16. Le chanoine Grimaud ne mentionne rien sur l'usage des tapisseries et des tapis durant la célébration liturgique : Grimaud, 1666.

17. Anonyme, 1874, p. 301.

18. A.D.Gir., 3 E 14807, f°183v° et sq, 12 février 1604.

19. A.D.Gir., G 2429, avril 1668.

Malgré l'austérité des textes, les archives paroissiales témoignent du souci constant des ouvriers pour la beauté de leur église, dans une sorte « d'esprit de clocher ». Le mobilier, les tableaux et les fleurs, dont on néglige toujours la place importante dans le décor d'une église à l'époque moderne, ne suffisaient cependant pas. Les fabriques tentaient, suivant leurs finances, d'obtenir une ou plusieurs pièces tissées grâce à une donation, une commande ou, plus simplement, une location auprès d'un particulier.

Les donations concernaient principalement les grands sanctuaires bordelais au premier rang desquels figurait la primatiale Saint-André. Les relations difficiles entre le cardinal François de Sourdis (1599-1628) et le chapitre cathédral n'empêchèrent pas le premier d'offrir au second, par son testament du 1^{er} décembre 1627, un ensemble de rares tentures et tapis qui complétaient l'*Histoire de saint André*. Un inventaire, rédigé le 10 décembre 1633²⁰, décrit succinctement les tapis et les trois tentures parmi lesquelles se distinguent par leur préciosité : *une tapisserie en six piesses rehaussées d'or représentant divers personnages, plus une autre tapisserie en six pièces représentant l'Histoire de Pétrarque où sont les armes de feu Monseigneur le cardinal*. Cet inventaire intégrait une longue procédure que le chapitre avait engagée contre le successeur et frère du donateur, Henri de Sourdis (1629-1645), qui conservait jalousement les clefs de la sacristie pontificale à la cathédrale. Le 4 décembre, les chanoines réclamèrent leur bien²¹, ce que Sourdis accepta à condition que la communauté en prît soin, *et à condition aussi que ledit chapitre ne se pourra servir que de l'argenterie, tapisserie et ornemens de l'autel aux festes solennelles seulement et pour les autres ornemens quels qu'ils soient ne s'en pourront servir ny uzés pour quelque cause et prétexte que ce soit. A ces fins, mondit seigneur aura une clef des ornemens que luy sont propres et ledit chapitre l'autre*²². Cette affaire se termina par un nouvel inventaire rédigé le 20 avril 1640²³. Le chapitre veilla alors à l'entretien de ces précieuses tapisseries comme témoigne la quittance de Rousselet, maître tapissier au service de Sourdis, pour le raccommodage de la grande et petite tapisserie de l'*Histoire de Pétrarque* à façon d'or²⁴.

De son côté, le chapitre Saint-Seurin hérita de tapisseries dans des conditions bien plus clémentes. Le 7 janvier 1634, François Martonnet, bourgeois de Bordeaux, donna cinq grandes pièces et deux autres longues et étroites pour les bancs des bénéficiers²⁵. Pour sa part, M. de Minvielle²⁶ légua des tapisseries au chapitre qui célébra douze messes en mémoire du donateur en 1650 et qui les fit nettoyer deux ans plus tard²⁷.

Avec ces legs, chaque église renforçait sa beauté et son prestige au sein de la population. Les ecclésiastiques ne pouvaient refuser ces cadeaux mais ils se trouvaient parfois devant des pièces à l'iconographie profane. L'*Histoire de Pétrarque* de

la cathédrale ou les *Verdures* de Saint-Michel ne possédaient apparemment aucun lien avec la liturgie. Si les secondes rappelaient peut-être l'image du Paradis, la première, plus communément appelée *Triumphes de Pétrarque* depuis le début du XVI^e siècle, incorporait en revanche des thèmes et allégories étrangers au contexte catholique : *Triomphe de l'Amour, Triomphe de la Chasteté sur l'Amour, Triomphe de la Mort sur la Chasteté, Triomphe de la Renommée sur la Mort, Triomphe du Temps sur la Renommée, Triomphe de l'Eternité*²⁸. Dans ce poème emblématique, qui eut un grand retentissement dans les milieux intellectuels européens, l'Homme, doué de raison, s'adonne dans sa jeunesse aux plaisirs des sens et de l'Amour dont triomphent tour à tour la Raison, la Chasteté et la Mort. Les chanoines bordelais connaissaient-ils le message moralisateur teinté de néoplatonisme ou furent-ils sensibles simplement à la beauté et à la préciosité de cette tenture inspirée du *Triomphe de César* (1480-1495) d'Andréa Mantegna (1431-1506)²⁹ ? Pour un chapitre ou une paroisse, le moyen le plus simple de posséder une image dont la *décor* correspondait mieux à l'esprit du Concile consistait à commander une tenture neuve.

En France, les commandes de tapisseries les plus célèbres au XVII^e siècle demeurent celle du chapitre de Notre-Dame de Paris pour la *Vie de la Vierge* (1640-1657)³⁰ et celle de la fabrique voisine de Saint-Etienne-du-Mont pour l'*Histoire de saint Gervais et saint Protas* (1651-1661)³¹. En revanche, à Bordeaux, la connaissance partielle des fonds notariaux empêche de cerner l'importance des commandes religieuses de tapisseries et se limite à deux documents. Le premier texte inédit, daté du 27 février 1632, émane de la congrégation Notre-Dame établie en la Maison professe des Jésuites. Parmi ces communautés mariales « [...] dont l'origine se rattache à l'apostolat de

20. A.D.Gir., G 3233, 10 décembre 1633 ; Roborel de Climens, 1870, p. 377-388.

21. A.D.Gir., G 3233, 4 décembre 1633.

22. A.D.Gir., G 3233, 10 décembre 1633.

23. A.D.Gir., G 3233, 20 avril 1640.

24. A.D.Gir., G 512, mars 1647.

25. A.D.Gir., G 2217, 7 janvier 1634.

26. S'agit-il de l'un des deux chanoines (Jean ou André) de la collégiale ou d'un de leurs parents ?

27. A.D.Gir., G 1028, f°34, 31 janvier 1650.

28. Jarry, 1968, p. 109.

29. Weigert, 1964, p. 80.

30. Cat. expo. Arras, 1996 ; Collectif, 1942, p. 12.

31. Mérot, 1985, p. 185.

la Compagnie de Jésus »³², la congrégation Notre-Dame, aux revenus certainement importants, possédait sa propre chapelle dans l'église édifiée en 1624³³. Le lieu abritait un retable encadré par des tribunes et précédé par un balustre en noyer, des armoires et une grande verge de fer pour tenir la tapisserie à la porte de la chapelle³⁴. En février 1632, Jean Dupin et Martial de Cordes, bourgeois et marchands du quartier Saint-Pierre, promettaient à Léon Guitard de Lesere, baron de La Roque, conseiller du Roi, au nom et comme préfet de la congrégation, et Armand Boudon, bourgeois et marchand de Bordeaux, receveur des deniers de la congrégation, de faire faire en la ville de Bruxelles en Flandres, dix piesses de tapisseries représentant des Principaux mistères de la très sainte et très sacrée Vierge Marie Nostre Dame de la forme, matières, conditions, qualités, largeur et longueur désignées et espicifiées par le mesmoire qu'en a esté présentement baillé et délivré ausdits Dupin et de Cordes, [...] lesquelles dix piesses de tapisseries de la qualité et [...] susdittes, lesdits Dupin et de Cordes ont promis et seront tenus bailler, randre et délivrer ausdits susdits préfet et trésorier en ceste ville de Bourdeaux dans trois mois prochains [...]. Le tout moyennant le prix et somme de quinze cens livres tournoises. Sur cette somme, huit cents livres venaient du legs du sieur Jacques Berthet et trois cents livres de Pierre de Courillaud, conseiller du Roi. Cependant, il convient de noter que cette tenture flamande restait la propriété de la congrégation qui la présentait à l'entrée de sa chapelle.

Le second document relatif à une commande de tapisseries provient de la fabrique Saint-Michel au nom de laquelle Guillaume Merlot paya au tapissier Quinet trente-six livres pour deux pièces de tapisseries de haute lice au décor non précisé, et utilisables pour le haut du chœur³⁵. Si, à Saint-Michel, la dépense relevait de la liturgie et du confort quotidien, pour la congrégation de Notre-Dame elle était plutôt ostentatoire.

Une troisième possibilité d'orner une église avec des tentures consistait à les louer. Tout au long du siècle, ces locations ne concernaient pas que des paroisses qui ne bénéficiaient d'aucun don ou dont les finances ne permettaient aucune commande. Ainsi, la prestigieuse abbaye Sainte-Croix et la vénérable collégiale Saint-Seurin financèrent respectivement la location de douze pièces pour la Toussaint de 1637³⁶ et de tapisseries du monument de la Semaine Sainte de 1696³⁷. Même la cathédrale loua vingt-six pièces pour les trois jours de l'oraison de quarante heures au début du XVIIIe siècle³⁸. Nous pouvons supposer que ces locations évitaient d'utiliser les tapisseries du trésor jugées trop fragiles ou trop précieuses. Les principaux loueurs étaient naturellement les maîtres tapissiers de la ville, qui résidaient généralement à proximité du sanctuaire. La paroisse Saint-Projet employa la femme Renard, voisine de la rue Sainte-Catherine, entre 1700 et 1705³⁹, puis Jean Rousselet par un contrat du 13 mai 1709 : *Avons convenu*

*de ce quy s'ensuit, à sçavoir que moy Rousselet, promets et m'oblige de fournir toutes les années et tout de temps que le présent traité tiendra, des tapisseries pour ladite église Saint-Projet, comme pour les trois festes annueles de l'année, judy saint, le jour et feste de saint Projet, pendant l'octave du Saint Sacrement, le jour de sainte Marguerite et encore pendant l'oraison de quarante-cinq heures de la seconde semaine de carême et ce moyennant la somme de quarante-cinq livres quy sera payée à la fin de chaque année*⁴⁰. Les maîtres tapissiers bordelais partageaient ce marché avec quelques particuliers à l'instar du sieur de Mons qui prêta (ou loua ?) des pièces pour Saint-Seurin en 1630⁴¹. En ce début de siècle, les archives de l'archevêché témoignent de la générosité des Sourdis durant leur épiscopat respectif. Ils prêtèrent quelques tapisseries ainsi que leur maître tapissier pour toute église qui le leur demandait. Ainsi, pour la fête de saint André de 1624, le prévôt du chapitre cathédral chercha la *tente* (tenture) du cardinal pour la chapelle Notre-Dame⁴². Pendant les deux années suivantes, le tapissier de Sourdis tendit une tapisserie dans le chœur de la primatiale ou dans le cloître pour les cérémonies de Noël, de Pâques ou de la Toussaint⁴³. De 1642 à 1649, Maître Pierre installait plus ou moins fréquemment les pièces qu'Henri de Sourdis confiait au séminaire Saint-Raphaël le jour de la Saint-Paul, pendant l'octave de la Fête-Dieu ou du Saint Sacrement⁴⁴. Après chaque voyage sur des charrois, l'artisan examinait les tentures et les réparait à l'occasion car elles servaient aux célébrations et constituaient très souvent un capital important.

Si de nos jours, des tapisseries restent suspendues à longueur d'année dans certaines églises comme à Narbonne, à Beauvais ou à La Chaise-Dieu, au détriment de leur conser-

32. Peyrous (Bernard), 1995, p. 658.

33. L'église fut remplacée par l'actuel édifice construit entre 1663 et 1676.

34. A.D.Gir., 3 E 11310, f° 312, 27 février 1632.

35. A.D.Gir., G 2260, 4 juillet 1705.

36. A.D.Gir., H 1074, f° 9, 20 octobre 1637.

37. A.D.Gir., G 1553, comptes de 1696-1697, p. 5.

38. A.D.Gir., G 3311, 8 septembre 1708.

39. A.D.Gir., G 2830, 1er février 1701, 1er et 28 mars et 11 avril 1703. Représentant une pratique commerciale de son défunt mari, la veuve Renard prêta des meubles et des tapisseries à la Jurade pour le maréchal de Montrevel en 1710 : A. M. de Bordeaux, CC 132, 2 janvier 1710 ; Savignac, 2004, p. 51.

40. A.D.Gir., G 2819, 13 mai 1709.

41. A.D.Gir., G 2256, f° 68v°, comptes de l'année 1630.

42. A.D.Gir., G 511, p. 6, 19 novembre 1624.

43. A.D.Gir., G 511, p. 7-8, 8 décembre et 14 avril 1626.

44. A.D.Gir., G 955, 1er juillet 1642 par exemple.

vation, au XVII^e siècle, elles ne sortaient de leurs abris qu'en des circonstances précises afin d'éviter une usure rapide. Les pièces comptables des paroisses et des couvents bordelais mentionnent les poses et déposes de tapisseries à des dates fixes. Au couvent des Carmes, dont les archives renferment des comptes très détaillés pour la période comprise entre 1655 et 1662⁴⁵, les moines employaient un maître tapissier pour tendre et déposer les pièces : en février ou avril pour l'oraison de quarante heures ; en mars pour la fête de saint Joseph ; en mai pour la fête de saint Simon-Stock ; en juillet pour la commémoration et la fête de Notre-Dame ; en septembre pour le jour de la Nativité Notre-Dame. A Saint-Michel, le tapissier devait tendre les tentures quatre fois par an (à la fête du saint patron, à la Toussaint, lors de l'oraison de quarante heures et à Noël⁴⁶) mais aussi pour l'Épiphanie et des jubilés⁴⁷, pour Pâques⁴⁸, pour les Vendredi et Samedi saints⁴⁹.

La réception de personnages illustres demandait aussi l'installation des tapisseries. Le mariage de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, le 28 novembre 1615, demeure l'un des événements les plus célèbres de Bordeaux. La cérémonie religieuse se déroulant dans la *Majestat*, le Garde-Meuble de la Couronne suppléa la carence du chapitre et fournit toutes les tentures *tissues de fils d'or et de soye* nécessaires à la décoration de la nef⁵⁰. En revanche, le chapitre n'utilisa pas ses tentures en 1626 et 1627 lors de la célébration pour la santé du roi et la prospérité des armées⁵¹. Les réceptions et les visites qui rythmaient la vie de la cité nécessitaient souvent la présence de tapisseries sur les murs de l'église : de l'inspection de l'archevêque pour laquelle les fabriques de Saint-Michel et de Saint-Projet tendaient leurs tapisseries pour le recevoir dignement⁵², à la réception du duc d'Épernon, gouverneur de la province depuis 1622, pour lequel la cathédrale para l'autel de son *Histoire de saint André* l'année suivante⁵³.

Une fois la cérémonie terminée, les chapitres et les fabriques veillaient au rangement dans des coffres ou des armoires situées souvent dans le chœur⁵⁴ et dont certains exemples médiévaux subsistent encore dans des cathédrales (Bayeux, Noyon, Saint-Jean-de-Maurienne)⁵⁵. Cette notion de conservation était toute relative car, le cas échéant, les tapisseries redevenaient de simples pièces de textiles nécessaires à des usages vulgaires. Ne servaient-elles pas, par exemple, à couvrir les orgues de la cathédrale de Reims pendant le nettoyage des voûtes⁵⁶ ?

L'utilisation fréquente de ces *âmes de laine et de soie*⁵⁷, nécessitait des visites et des réparations. Les chaînes pouvaient se distendre, des accrocs se produire lors des poses et des déposes, la poussière s'incruster. A Reims, le chapitre confiait sa collection, notamment la tenture de la *Vie de la Vierge*⁵⁸, à un maître tapissier qui la sortait des armoires quatre fois par an, battait chaque pièce et s'assurait de son état⁵⁹. A Bordeaux,

les ouvriers et les *fabriqueurs* consignaient soigneusement et régulièrement dans les livres de comptes les travaux de pose et de dépose, effectués par un maître tapissier ou le sacristain⁶⁰. Au terme de l'année 1703, Renard reçut cinquante-quatre livres pour avoir tendu les tapisseries à Sainte-Colombe⁶¹ et six livres de Saint-Projet pour l'oraison de quarante heures⁶². Pour cette dernière paroisse dont elle dépendait, elle prêta des tentures pour la Semaine sainte et pour Pâques⁶³. L'artisan pouvait se faire aider par le *chasse-pauvre* ou le portier de l'église pour mettre des cordes aux fenêtres comme à Saint-Projet⁶⁴ ou pour la manipulation des tapisseries à Saint-Seurin⁶⁵. La fabrique employait aussi l'artisan pour un entretien régulier des pièces. Eventuellement, certaines religieuses s'en chargeaient pour leurs propres tapisseries, limitant ainsi les dépenses, à

45. A.D.Gir., H 3324, années 1653 – 1663.

46. A.D.Gir., G 2257, f°12, 3 mars 1640.

47. A.D.Gir., G 2243, *Mémoire des frais que Louis Arnault a fest en l'église Saint-Michel en l'année 1620*.

48. A.D.Gir., G 2245, *Mémoire des fraicz par Louis Arnault dict le pellerin pour l'église parroissiale de Saint-Michel l'année 1625 estant ouvrier d'icelle, Monsieur de Pontcastel*.

49. A.D.Gir., G 2258, 22 mars 1656.

50. Tillet, [1716], p. 240. Voir aussi Favreau, 2004.

51. A.D.Gir., G 511, *Estat de la despance de la fabrique fait & commencé le premier jour de novembre 1625 par M. Gilles Fayard, chanoine en l'église Saint-André et Estat de recepte et despense de la fabrique de l'église métropolitaine Saint-André de Bourdeaux faicte en l'année qui a commencé le 1 jour de novembre 1626 et a fini le dernier octobre 1627*.

52. A.D.Gir., G 2258, 31 juillet 1655 ; G 2830, 21 janvier 1700, p. 13.

53. A.D.Gir., G 510, année 1623.

54. A.D.Gir., G 511, 26 mars 1626, « grand coffre qu'on serre les tapisseries de l'église » ; 3 E 14807, f° 183v°, 12 février 1604.

55. Cat. expo. Reims, 2001, p. 194.

56. Loriquet, 1882, p. 36.

57. Cf. Jacqueline Boccara, 1988.

58. Cat. expo. Paris, 1965, p. 39.

59. Loriquet, 1882, p. 36.

60. Par exemple, Letailleur puis Guesnier, *tapissier du chapitre*, descendirent et nettochèrent les tapisseries du chapitre Saint-André en 1671, 1687 et 1704 : A.D.Gir., G 3308, 14 novembre 1671, 14 juin 1687 et 24 mars 1704.

61. A.D.Gir., G 2463, comptes de l'année 1704.

62. A.D.Gir., G 2830, p. 24, 1er mars 1703.

63. A.D.Gir., G 2830, p. 24-25, 1er et 28 mars, 11 et 28 avril 1703.

64. A.D.Gir., G 2830, p. 24, 3 mars 1703.

65. A.D.Gir., G 1553, p. 7, comptes de 1652-1653.

l'instar des Bénédictines de Sainte-Croix pour quatre pièces en 1638⁶⁶. L'œuvre de Saint-Michel veillait à faire descendre régulièrement ses tapisseries lors du nettoyage de l'église qui avait lieu tous les samedis de l'année et lors des fêtes annuelles⁶⁷. Le 24 janvier 1596, elle contracta une police avec Jean Febvre, maître-tapisier natif de l'île de Jerge, en Angleterre, et habitant Bordeaux⁶⁸. Il devait réparer *cinq grandz pièces de tapisseries de la Nativité et des Cibilles appartenant à ladite œuvre de toutes les faultes qui se trouveront entre icelles tant rompues que descossues et recouldre les toilles qui sont en banc et aultrement audites tapisseries et icelles nettoyés et remettre en couleur suyvnt l'eschantillon que ledit Febvre a fait en la moytié de l'une desdictes pièces et fourni la laine, fiollete et autres choises ainsi nécessaires à ses despens et ce moyennant la somme de vingt-cinq escus sols*⁶⁹. Le maître tapisier repassait et nettoyait les pièces, recousait trous et déchirures. Ce type de contrats d'entretien se perpétua durant le Grand Siècle puisqu'en 1705 la fabrique régla le rentoilage des vieilles tapisseries⁷⁰.

Une fabrique pouvait cependant pâtir de l'insouciance de l'artisan qu'elle employait et se retrouver alors dans une situation embarrassante. Un tel incident se produisit à Saint-Michel en 1621⁷¹. Gilles Malleret, ouvrier, donna à Maître Jacques, dit Jambe de Bois, la réfection de la toile de doublure de la grande tapisserie représentant *trois cibilles et trois ciels (six anges)*⁷², pour un coût de trente livres. En possession de la pièce, Jambe de Bois l'enferma chez lui puis partit pendant cinq mois, sans révéler sa destination et sans laisser la clef de son domicile. Ne pouvant pas récupérer la tapisserie *d'une grande valeur ensemble la toile et argent*, les ouvriers de Saint-Michel enfoncèrent la porte avec l'aide du sergent royal et saisirent les meubles ainsi qu'une peinture représentant *Sainte Agathe et saint Luc avec la figure du Saint Esprit en forme de coulombe (sic) et deux petits anges*. Cette confiscation compensait le préjudice moral causé à la fabrique qui tenait à récupérer cette tapisserie acquise sans doute chèrement auprès d'un atelier qui reste inconnu.

La disparition complète des tapisseries bordelaises ne permet plus de connaître leur lieu de fabrication. Seule l'étude attentive des archives peut le révéler, comme le prouve la commande précitée de pièces bruxelloises pour l'église des Jésuites. Encore faut-il nuancer la validité de ces sources à partir desquelles s'élaborent quelques hypothèses basées sur la datation ou l'iconographie. La tenture des *Actions et miracles de saint André*, antérieure à 1390, pourrait provenir des ateliers d'Arras, de Tournai ou de Paris, grands centres de lissiers de la fin du XIV^e siècle. Cette attribution demeure cependant incertaine étant donné le nomadisme des ateliers de lissiers en province⁷³. Même remarque pour le *Josué* de Saint-Michel qui appartiendrait soit à une série de la tenture des *Neuf Preux* tissée en Flandres ou à Aubusson à partir de 1546⁷⁴, soit à l'*Histoire*

de Josué (1540-1550) tissée à Bruxelles d'après les cartons de Pierre Coecke (1502-1550)⁷⁵. Ces deux versions témoignent de la grande notoriété dont bénéficia le thème des Preux⁷⁶ entre le XIV^e et le XVI^e siècle, grâce à la popularité du poème *Le Vœu du paon*, composé vers 1312 par Jacques de Longuyon († 1312). Les archives du Sud-Ouest mentionnent des suites dans des demeures, notamment au château de Nérac où l'inventaire de 1552 indique quatre pièces de haute lisse sur ce thème⁷⁷. Les *Triumphes de Pétrarque*, que Sourdis offrit à Saint-André en 1628, constituaient sans doute un exemplaire luxueux de la série de tentures réalisées en Touraine au XVI^e siècle et dont les musées de Vienne et de New York possèdent respectivement six et deux pièces⁷⁸. Quelques tapisseries de Saint-Michel proviendraient des ateliers de la Marche (Aubusson ou Felletin), notamment les *Sibylles* dont les liciers de Felletin confectionnèrent une suite sur ce thème au XVI^e siècle⁷⁹. Aubusson partagea aussi ce travail comme en témoigne une pièce datée de 1510 (fig. 2), en laine et soie, de grandes dimensions⁸⁰, conservée au Musée des Arts décoratifs de Paris et dont le thème s'apparente à celui de la tapisserie de Saint-Michel⁸¹. Ces mêmes ateliers de la Marche avaient peut-être réalisé pour les fabriques bordelaises d'autres tentures historiées comme cette grande

66. A.D.Gir., H 1074, f° 10, 4 mars 1638.

67. A.D.Gir., G 2243, comptes de l'année 1613.

68. A.D.Gir., G 2261, 24 janvier 1596.

69. A.D.Gir., G 2261, 24 janvier 1596.

70. A.D.Gir., G 2260, 12 janvier 1705.

71. A.D.Gir., G 2243, 7 janvier 1621.

72. A.D.Gir., G 2243, 7 janvier 1621.

73. Collectif, 1942, p. 23.

74. Chevalier-Bertrand, 1988, p. 20-21 ; Jobe, 1965, p. 87 ; Weigert, 1964, p. 23.

75. Delmarcel, 1999, p. 127 ; Havard, 1894, tome IV, colonne 1318 ; Jarry, 1968, p. 34 ; Hulst, 1971, p. XXIV.

76. Au nombre de neuf et accompagnés d'un ou de plusieurs serviteurs, les Preux symbolisaient les lois païenne (Alexandre, Hector, César), juive (David, Judas Maccabée, Josué) et chrétienne (Charlemagne, Arthur et Godefroy de Bouillon) dans une symbolique liée au chiffre 3. Voir Cassagnes-Brouquet, 2003.

77. Desgraves-Roudié, 1973, p. 301.

78. Jobe, 1965, p. 17 ; Jarry, 1968, p. 104-109 et 111.

79. Chevalier-Bertrand, 1988, p. 21 ; cat. expo. Paris, 1935, p. 2.

80. 2,22 mètres de hauteur sur 3,24 mètres de largeur.

81. Musée des Arts décoratifs de Paris, Inv. Pe 613. Nous adressons nos plus vifs remerciements à Mme Gasc, conservateur en chef au Musée des Arts décoratifs de Paris, pour les renseignements qu'elle nous a fournis.



Fig. 2. – Tapisserie des *Deux Sibylles*. 1510.
Laine et soie. Paris, musée des Arts décoratifs.
Cliché L. Sully Jaulmes.

pièce *presque neuve* de l'*Histoire de David* qui appartenait à Saint-Seurin en 1607⁸², mais aussi les verdure tissées avec de grosses chaînes et de grosses laines, et bénéficiant de la faveur des hobereaux et des gens d'églises. Les multiples mentions de ces tapisseries d'Aubusson ou de Felletin (*Fuilletin*) dans les archives bordelaises témoignent du succès pour des pièces peu onéreuses et décoratives, et pour le réseau commercial mis en place par les liciers marchois au XVIIe siècle dans tout le Sud-Ouest et basé sur le démarchage⁸³.

Les tapis et les coussins

Compléments des tapisseries sur le sol, les tapis se situaient principalement sur les marches du maître-autel de l'église selon une tradition⁸⁴ qui se perpétue de nos jours. Ainsi placés, ils ne semblaient pas intéresser l'archevêque ou ses vicaires lors des visites épiscopales. Cependant, les fonds d'archives ecclésiastiques révèlent la présence de ces pièces dans six églises de la cité dès le début du XVIIe siècle. En 1599, un inventaire

de Saint-Projet indique deux tapis pour le pupitre, un troisième *fort vieux et ancien* et deux autres *de l'ouvrage de Féletin*⁸⁵. La cathédrale reçut en 1633 du cardinal de Sourdis deux grands tapis à *grand poil* servant au grand autel, deux autres

82. Anonyme, 1874, p. 301. En 1628, la cathédrale d'Arles commande ce thème de l'Ancien Testament aux mêmes ateliers creusois : Chevalier-Bertrand, 1988, p. 191.

83. Ainsi Jacques Troussevache, maître tapissier d'Aubusson, vend en 1639, à Bernard de Monferrand, seigneur et baron de Landiras, une *tante de tapisserie en bocage et paysage faite de tissu en laine simple, revêtue et rehaussée de fleurs et de soie, le tout neuf, bon* (A.D.Gir., 3E 15239, f°118, 9 mars 1639) ; et à Gabriel de La Charbonie, sieur de La Vergne, une pièce représentant les *Pèlerins d'Emmaüs* (H. Havard, s.d., p. 194). Les seigneurs de Dives et de Terraube, tous deux demeurant dans le Lectourois, commandent des ouvrages à François Dumont, tapissier d'Aubusson, vers 1629 : Collectif, 1974, p. 244.

84. Banier, 1741, tome II, p. 32.

85. A.D.Gir., 3 E 9771, 16 janvier 1599.

de grandes dimensions servant à officier pontificalement, et un cinquième à fleurs de lys jaunes⁸⁶. Les textes ne mentionnent pas de pièces plus anciennes avant ce don prestigieux mais ils n'expliquent pas davantage la disparition de ces tapis précieux dans les inventaires de 1648 ou 1669⁸⁷. Ces derniers indiquent respectivement de vieux tapis usés dans les neuf chapelles du chœur et un tapis de Turquie servant de marchepied pour le maître-autel. De telles lacunes documentaires se retrouvent dans les archives de Saint-Seurin. La seule mention de tapis pour tout le Grand Siècle ne concerne que l'année 1605⁸⁸, alors que la collégiale devait en abriter pour recevoir dignement le nouvel archevêque qui venait y prêter serment. L'existence de tapis dans d'autres paroisses s'avère tout aussi secondaire, à l'instar du vol d'un tapis à Notre-Dame-de-Puy-Paulin lors du pavement de sa nef⁸⁹, ou de l'utilisation d'un grand tapis de Bergame pour poser les bassins des ouvriers de la paroisse Sainte-Croix⁹⁰. Près de l'hôtel de ville, l'église Saint-Eloi conservait dès 1604 quelques tapis⁹¹ qui ne correspondaient sans doute plus au riche tapis et au carreau de velours cramoisi préparés au pied de l'autel lors de la venue de Monseigneur de Bourlemont (1680-1697) en 1683⁹². La Jurade pouvait bien prêter ces objets pour une pareille occasion. Le prélat précité remarqua à Saint-Michel la présence de cinq tapis de Bergame dont trois servaient pour les bancs des syndics de l'œuvre et un pour la sacristie⁹³.

Les quelques mentions que nous venons de rapporter indiquent une grande majorité de tapis de Bergame⁹⁴. Sans en préciser les dimensions, ces tapis étaient généralement de grande taille, fabriqués avec une laine grossière et des motifs répétitifs par les centres de Rouen et d'Elbeuf mais aussi par l'hôpital de la Manufacture de Bordeaux. En revanche, le trésor de la cathédrale conservait des tapis de qualité sans doute bien supérieure depuis le legs Sourdis. Le chapitre réservait ces pièces prestigieuses à l'ornement de la *Majestat*, tandis qu'il plaçait aux autels secondaires des tapis vieux et usés comme l'indique l'inventaire de 1648⁹⁵. Leur état ne devait pas choquer les fidèles car, au Moyen Âge et à l'époque moderne, le tapis de sol était cher et, par conséquent, son possesseur le traitait avec respect et précaution, et le conservait aussi longtemps que possible. La présence de sandales parmi les vêtements liturgiques, outre leur portée symbolique⁹⁶, assuraient une bonne conservation.

Les archives de l'œuvre de Saint-Michel⁹⁷ témoignent de la présence de coussins. A la différence des exemplaires destinés aux habitations, ces coussins servaient à la genuflexion de l'officiant ou d'une personnalité durant une cérémonie. C'est la raison pour laquelle ils ne concernent que les principales églises de la cité. La première d'entre elles, la primatiale, reçut de Sourdis un grand *genuflexoire*⁹⁸ assorti, quelques années plus tard, de deux grands carreaux et un autre petit de damas blanc garni de passements d'or, de trois carreaux de damas rouge

garnis de passements d'or, de deux autres de même étoffe que le pavillon du tabernacle, et d'un carreau assorti à un ornement violet⁹⁹. De ce legs, l'inventaire de la sacristie de 1648 ne mentionnait plus que quatre carreaux de velours cramoisi¹⁰⁰, qui se retrouvent dans le mémoire de 1669. Ce dernier révèle aussi la présence de dix coussins rouges en broderie d'or et d'argent, de six blancs, de cinq verts en broderie, de huit de velours et autres étoffes, de deux carreaux de velours ciselé à fonds jaune, et d'un dernier de damas blanc¹⁰¹. La donation d'Henri de Béthune (1648-1680) en 1680 enrichit le trésor avec deux coussins de damas noir brodés d'argent¹⁰². Le nombre important de ces pièces s'expliquait par la fréquence des entrées solennelles et des ordinations dans la vie liturgique de la cathédrale. En revanche, on ne comprend pas leur absence dans le trésor de Saint-Seurin en 1605 car la collégiale demeurait le lieu de réception pour tout nouvel archevêque de Bordeaux. Le chanoine Lopès rappelle que, après la harangue du chapitre, le nouveau prélat s'agenouillait sur un carreau et prêtait serment à ce corps¹⁰³. Faut-il voir dans cette absence soit un oubli peu probable du chapitre, soit l'acquisition ou l'emprunt de coussins lors d'une cérémonie importante ? De son côté, le trésor de Sainte-Croix renfermait deux coussins de satin rouge et un autre de soie de diverses couleurs pour le monastère en 1608¹⁰⁴, puis six coussins appartenant à la paroisse dont cinq assortis à des ornements liturgiques en 1687¹⁰⁵.

86. A.D.Gir., G 3233, 10 décembre 1633.

87. A.D.Gir., 11 octobre 1669.

88. Anonyme, 1874, p. 299 et 301 : un vieux tapis et deux autres destinés au pupitre de l'Évangile.

89. A.D.Gir., 3 E 3530, f° 361, 4 avril 1609.

90. A.D.Gir., H 1069, 14 juin 1687.

91. A.D.Gir., 3 E 14807, 12 février 1604.

92. A.D.Gir., G 640, 18 mai 1683.

93. A.D.Gir., G 2221, 28 février 1684.

94. La ville italienne où cette étoffe fut créée.

95. A.D.Gir., G 3233, 16 septembre 1648.

96. L'officiant ne devait pas souiller le chœur de ses souliers crottés.

97. Roudié, 1974, p. 459.

98. A.D.Gir., G 3233, 10 décembre 1633.

99. A.D.Gir., G 3233, 20 avril 1640.

100. A.D.Gir., G 3233, 16 septembre 1648.

101. A.D.Gir., G 3233, 11 octobre 1669, f°10v°.

102. A.D.Gir., G 3233, 1er juin 1699.

103. Lopès, 1882, tome I, p.39.

104. A.D.Gir., H 312, 19 septembre 1608.

105. A.D.Gir., H 1069, 14 juin 1687.

Les ornements liturgiques

Si les tapisseries et les tapis ne se trouvaient pas dans toutes les églises, les ornements liturgiques étaient, en revanche, indispensables aux célébrations du culte. Ainsi s'expliquent les longues listes qui constituent des paragraphes entiers dans les inventaires de certaines paroisses et dont l'ordre d'énumération varie. Des fabriques inventorièrent leurs ornements suivant leur rangement dans le trésor ou la sacristie. A Saint-André, les chanoines distinguaient méthodiquement les parements d'autel des chapes, des chasubles et autres ornements destinés notamment aux calices ou à la chaire dans les inventaires de 1648 à 1699¹⁰⁶. Dans ce dernier document, le chapitre regroupe les ornements trouvés dans la trésorerie, les chasubles, les bourses, les voiles de calices, les ornements trouvés dans les tiroirs de ladite sacristie et ceux de la chapelle pontificale, les pentes, les chapes et divers ornements, les devants d'autels des chapelles de la primatiale, les ornements de Notre-Dame-de-la-Nef, les ornements venant de la succession de Béthune et enfin les garnitures de la chaire à prêcher. Nous retrouvons cette classification en fonction de meubles de rangements de la sacristie à Sainte-Eulalie qui, en 1699¹⁰⁷, abritait le cabinet des chasubles, le cabinet des chapes ou l'armoire des parements d'autels. D'autres fabriques paroissiales, notamment Saint-Michel en 1684¹⁰⁸ ou Saint-Projet en 1707¹⁰⁹, enregistraient leurs ornements par couleur liturgique (ornements blancs, rouges, verts, violets, noirs). Cependant, la grande majorité des inventaires paroissiaux ou conventuels témoignent d'une énumération effectuée sans doute suivant la place des objets rencontrés dans la sacristie.

La richesse des inventaires des trésors ecclésiastiques bordelais amène très vite toute étude exhaustive à un simple catalogage et à une statistique que nous ne souhaitons pas car, d'une part, nous ne possédons qu'une vue très partielle de la réelle abondance des ornements et, d'autre part, cette démarche comptable dissimulerait très rapidement l'usage liturgique de ces pièces d'étoffes. Une autre approche, l'objet par rapport à la période, se révèle tout aussi fastidieuse et peu convaincante. La nature, la forme, et la couleur des ornements liturgiques n'ont pas varié depuis le concile de Trente (1545-1563) et ont fait l'objet d'études notamment à Toulouse par Christine Aribaud¹¹⁰. De plus, les inventaires restent souvent imprécis au regard de la variété de pièces, de leur destination ou de leur destinataire. Dans la masse documentaire, rares sont les indications personnelles pour ces ornements. Savons-nous que le trésor de la cathédrale renfermait, en 1648¹¹¹, une chape de drap d'or relevé d'or frisé avec les *orffres* (orfrois) d'or à grandes figures, sert d'ordinaire à Mrs les doyens, une chasuble avec deux dalmatiques de satin blanc servant ordinairement les deux dalmatiques aux fêtes du Bourdon pour ceux qui portent

les saintes reliques, six dalmatiques de satin blanc pour les enfants de chœur avec *orffres* de satin jaune, deux dalmatiques avec étole et manipule d'ostade noire, aux *orffres* de velours rouge cramoisi qui servent pour l'ordinaire aux anniversaires, deux chasubles de damas blanc et de satin blanc avec de grandes fleurs rouges jaunes et passements d'or et d'argent, avec étoles et manipules servant pour l'ordinaire et appartenant à la chapelle Notre-Dame, une chasuble en laine noire toute parsemée de figures, de croix et de mort qui sert pour l'ordinaire, et une autre en velours noir avec son *orffre* de satin blanc servant ordinairement aux grandes messes des anniversaires ; en 1699¹¹², un ornement rouge à fleurs servant tous les jours, une vieille chape d'étoffe d'or servant au doyen, huit petites dalmatiques en damas blanc caffard et huit autres rouges et fort vieilles aux enfants de chœur, un vieil ornement de diverses couleurs servant à Dubernet et Arnaudet pour les grandes messes, quatre dalmatiques de gros taffetas rouge garni d'une dentelle d'or et d'argent, et de gros taffetas garni d'une petite broderie d'or et d'argent, servant aux diacres d'honneur. La rédaction des Statuts et règlements de l'insigne église collégiale de Saint-Seurin-lès-Bordeaux¹¹³ (1752) rappelait, dans le titre II (*De la célébration des offices*), l'attribution des ornements à chaque membre du chapitre suivant la tradition ancestrale. L'inventaire de 1605¹¹⁴ précise cependant que le doyen du chapitre portait la grande chape garnie d'or tandis que la chape en velours tirant sur le blanc, avec *foliaiges* de filets d'or doublé de trélie rouge, appartenait à la confrérie du Saint-Esprit.

Malgré leur imprécision, les inventaires paroissiaux indiquent cependant la préciosité des chapes, chasubles et autres dalmatiques, obligatoire pour rendre un culte décent à Dieu. Dans de rares cas, quelques mots révèlent la splendeur de ces pièces aux yeux des chanoines ou des notaires, telle cette belle chape à Saint-Michel en 1684¹¹⁵. D'autres, en revanche, ne peuvent renseigner faute d'indiquer précisément la notion « à l'antique » pour une autre chape de cette paroisse¹¹⁶. Matière

106. A.D.Gir., G 3233, 16 septembre 1648 et 1er juin 1699.

107. A.D.Gir., G 655, 28 mars 1699.

108. A.D.Gir., G 2221, 28 février 1684.

109. A.D.Gir., G 2818, 3 mars 1707.

110. Aribaud, 1998, p. 21-22 et 27-34.

111. A.D.Gir., G 3233, 16 septembre 1648.

112. A.D.Gir., G 3233, 1er juin 1699.

113. A.D.Gir., G 101, 1732.

114. Anonyme, 1874, p. 293-301.

115. A.D.Gir., G 2221, 28 février 1684.

116. A.D.Gir., 28 février 1684.

la plus précieuse, la soie ne se trouve pas dans tous les trésors paroissiaux, même les plus riches comme à Saint-Michel en 1684¹¹⁷. Dès 1605, la collégiale Saint-Seurin possédait une chape faite à l'aiguille, soie et filet d'or, et doublée de trélie bleu, et une autre en soie verte¹¹⁸. En 1608, l'abbaye Sainte-Croix présentait une chape processionnelle en soie de diverses couleurs avec parements de fil d'or soie blanche¹¹⁹. L'absence d'inventaire de la Majestat pour le premier tiers du siècle empêche de percevoir la présence d'ornements en soie. Cependant, en 1648, les chanoines Martini et Lopès mentionnent une chasuble avec deux dalmatiques, étoles et manipules de serge de soie verte, façonnée et parsemée de quelques fleurs à fond d'or¹²⁰. Après un sondage dans les archives, aucun élément ne permet d'affirmer que l'utilisation de la soie s'était largement diffusée dans les paroisses bordelaises. Durant la seconde moitié du siècle, l'église Sainte-Eulalie s'avère la seule église à posséder des chasubles en soie, en soie blanche à fleurs et garnie d'une dentelle d'or et d'argent, ou d'une étoffe de soie à fleurs damassée rouge garnie d'un galon d'argent frisé¹²¹. Le brocart, étoffe de soie brochée d'or ou d'argent et rehaussée de motifs, n'apparaît que pour une chasuble et ses deux dalmatiques à Saint-Michel en 1684¹²². En revanche, le satin, étoffe de soie fine, s'avère d'un usage plus fréquent car on le trouve à Sainte-Croix en 1608¹²³ et à la cathédrale de 1648 à 1699¹²⁴, mais aussi à Saint-Michel en 1684¹²⁵, à Saint-Eloi en 1695¹²⁶ ou à Saint-Projet en 1707¹²⁷. L'usage des draps, étoffes, *lamettes*¹²⁸ ou brocatelle d'or semble tout aussi restreint dans le clergé bordelais. Seules la cathédrale possède des chapes en drap d'or ou en étoffe d'or en 1648, en 1669 et en 1699¹²⁹, Saint-Seurin une chape garnie d'or doublée de trélie bleu en 1605¹³⁰, et Sainte-Croix une chape et une chasuble en fils d'or et soie cramoisie, doublée de satin rouge en 1608¹³¹. Les archives indiquent une grande chasuble pontificale de toile d'argent velouté de rouge avec son étole et manipule, ayant appartenu à Léon XI à la cathédrale¹³², une chasuble blanche en moire d'argent à Sainte-Eulalie¹³³, une autre chasuble de moire d'argent à fleurs d'or doublée de taffetas rouge avec son voile, sa bourse, son écharpe et deux dalmatiques de même étoffe à Saint-Projet¹³⁵ ou un ornement complet à fond d'argent avec des fleurs d'or à Saint-Maixent¹³⁶. Si l'emploi de ces matières précieuses semble limité, celui du damas, dont l'enchevêtrement des fils de soie ou de laine forme des motifs (grands rama-ges à la cathédrale en 1648¹³⁷), du velours et du taffetas est commun à tous les inventaires bordelais tout au long du siècle, sans que l'on puisse connaître la réelle qualité de ces tissus. Les archives ecclésiastiques indiquent aussi la présence d'étoffes de qualité moyenne comme le camelot¹³⁸, l'ostade¹³⁹, le trélie¹⁴⁰, le tabis¹⁴¹, le barracan (barraquan, bouragan ou bourracan)¹⁴², le ligatan (ou ligature ?), le cadis¹⁴³, la *lainette*, la laine mais dans un faible pourcentage.

La variété des étoffes utilisées pour les ornements paraît bien faible en comparaison de la diversité des couleurs et des motifs à partir des cinq couleurs obligatoires (blanc, rouge, vert, violet et noir) et de leurs variantes (rouge couleur chair, incarnat, cramoisi) confirmées par le concile de Trente¹⁴⁴ et utilisées pour des ornements dans de nombreuses églises

117. A.D.Gir., 28 février 1684.

118. Anonyme, 1874, p. 295-298.

119. A.D.Gir., H 312, 19 septembre 1608.

120. A.D.Gir., G 3233, 16 septembre 1648.

121. A.D.Gir., G 655, 28 mars 1699.

122. A.D.Gir., G 2221, 28 février 1684.

123. A.D.Gir., H 312, 19 septembre 1608.

124. A.D.Gir., G 3233, 16 septembre 1648 et 1er juin 1699.

125. A.D.Gir., G 2221, 28 février 1684.

126. A.D.Gir., G 655, 12 mars 1695.

127. A.D.Gir., G 2818, 3 mars 1707.

128. A.D.Gir., G 3233, 16 septembre 1648.

129. A.D.Gir., G 3233, 11 octobre 1669, 1er juin 1699.

130. Anonyme, 1874, p. 295-298.

131. A.D.Gir., H 312, 19 septembre 1608.

132. A.D.Gir., G 3233, 20 avril 1640.

133. A.D.Gir., G 655, 28 mars 1699.

134. Selon Christine Aribaud, la désignation de moire, peu utilisée à Bordeaux, repose sur le décor du tissu : Aribaud, 1998, p. 67.

135. A.D.Gir., G 2818, 3 mars 1707.

136. A.D.Gir., G 655, 12 mars 1695.

137. A.D.Gir., G 3233, 16 septembre 1648.

138. Au XVIII^e siècle, toile en laine ou en poil de chèvre teintée en fil, utilisée pour les habits, la paramentique et l'ameublement, et qui prenant de mauvais plis et n'ayant pas de tenue, donna le mot « camelote » : Aribaud, 1998, p. 66 ; Hardouin-Fugier et alt., 1994, p. 122-123.

139. Etoffe de laine, sorte de serge assez grossière et d'étamine, en laine et poil, dont l'usage fut démodée au XVIII^e siècle.

140. Tissu à mailles, formé de mailles entre lancées, en forme de treillis.

141. Taffetas légèrement grenu et souvent moiré utilisé pour les doublures des ornements : Aribaud, 1998, p. 193.

142. Etoffe de laine teintée avec une chaîne plus épaisse que la trame : Hardouin-Fugier et alt., 1994, p. 79.

143. Serge en laine assez épaisse et non peignée, et assez bon marché : Hardouin-Fugier et alt., 1994, p. 115-116.

144. Pour l'utilisation des couleurs lors de l'office, voir Grimaud, 1666, p. 24-25.

bordelaises. Se trouvent également mentionnés le violet, autre couleur de deuil utilisée à l'Avent et pendant le Carême, et le rose utilisé le quatrième dimanche de Carême, le bleu qui peut remplacer selon les cas le violet ou le blanc, et l'or qui n'est pas une couleur liturgique mais qui peut remplacer le rouge et le blanc. En revanche, quelle couleur peut se dissimuler derrière ce taffetas *colombin* ou ce damas blanc et *moelle d'or*¹⁴⁵ ? Les ornements présentent des damas, des satins, des taffetas ou des velours de couleurs unies mais aussi des étoffes polychromes telles ces chapes en velours rouge avec plusieurs fleurs de lis et autres *foliaiges* de filet d'or et doublée de trélie bleu, ou en velours tirant sur le blanc avec des *foliaiges* de filets d'or doublée de trélie rouge à Saint-Seurin en 1605¹⁴⁶, cette grande chape et cette chasuble en soie cramoisie et fils d'or, doublées de satin rouge à Sainte-Croix en 1608¹⁴⁷, ces chapes en damas violet à grands ramages d'or ou parsemé d'étoiles d'or ou de grandes fleurs de lis d'or, ces chasubles à fond blanc et à fleurs de toutes les couleurs, ou bleues à carreau et à fleurs de lis d'or à la cathédrale en 1669 et en 1699¹⁴⁸, cette chasuble et ses deux dalmatiques en brocart à fond d'argent avec des fleurs en or et en soie à Saint-Michel en 1684¹⁴⁹, ces chasubles en soie blanche à fleurs, en soie à fleurs vertes, en étoffe de soie à fleurs damassées rouge, en velours rouge avec au milieu un velours vert, en satin vert avec des fleurs brodées d'or et d'argent à Sainte-Eulalie en 1699¹⁵⁰, ou cette chasuble de moire d'argent à fleurs d'or doublée de taffetas rouge à Saint-Projet en 1707¹⁵¹.

Les brodeurs renforçaient la somptuosité des ornements liturgiques avec l'utilisation de galons métalliques (or, or faux, argent, argent faux), de dentelles d'argent ou d'or, de crépines, de broderies et d'orfrois (broderie d'or à personnages ou à fleurs, satin blanc ou jaune, velours cramoisi) et de passementeries en fils textiles (soie verte, jaune, blanche ou rouge, étoffes à fond d'or, satin, velours cramoisi, satin jaune ou à fond d'or, passement moitié soie moitié laine) ou métalliques (franges et dentelles d'or ou d'argent, orfroi d'étoffe d'or à fleurs). Les broderies offraient diverses figures ou emblèmes, le nom de Jésus¹⁵², la Croix en étoffe à fleurs d'or, en moire d'argent, en broderie d'or et d'argent¹⁵³, des scènes historiées avec une *Passion* en broderie d'or sur une chape de la cathédrale¹⁵⁴, des figures ou des personnages non identifiés¹⁵⁵, un *Saint Jean* et un *Saint Jacques* en broderie de fils d'or sur un drap de velours cramoisi à Sainte-Croix¹⁵⁶, un *Saint Clair* et un *Saint Laurent* au bas d'une chasuble de damas rouge à Sainte-Eulalie¹⁵⁷, des têtes de mort¹⁵⁸, des armoiries (*trois fleurs de lis et une barre par le milieu* sur une chape en velours tirant sur le noir à Saint-Seurin en 1605¹⁵⁹, des léopards d'or sur une chape en damas violet à la cathédrale en 1648¹⁶⁰), des ornements floraux¹⁶¹, des étoiles d'or¹⁶² et des larmes parsemées sur un drap noir¹⁶³. Les

rédateurs d'inventaires mentionnent rarement les accessoires des ornements, sauf pour la chape de Saint-Seurin qui présentait des crochets en argent¹⁶⁴.

L'ornement des célébrants comprenait aussi l'écharpe ou voile huméral, spécifique du sous-diacre, dont Sainte-Eulalie possédait deux pièces¹⁶⁵, la ceinture en soie¹⁶⁶, la bourse¹⁶⁷ très répandue¹⁶⁸, les gants et les chausses dont Sourdis offrit de somptueux exemplaires au chapitre cathédral¹⁶⁹.

Au terme des lectures d'inventaires, l'absence de mitres épiscopales peut étonner surtout dans le trésor de la cathédrale qui reçut pourtant de nombreuses donations de ses prélats. Sourdis offrit cinq mitres dont une ornées de pierreries en

145. A.D.Gir., G 3233, 11 octobre 1669 ; H 1069, 14 juin 1687.

146. Anonyme, 1874, p. 293-301.

147. A.D.Gir., H 312, 19 septembre 1608.

148. A.D.Gir., G 3233, 11 octobre 1669 et 1er juin 1699.

149. A.D.Gir., G 2221, 28 février 1684.

150. A.D.Gir., G 655, 28 mars 1699.

151. A.D.Gir., G 2818, 3 mars 1707.

152. A.D.Gir., G 3233, 20 avril 1640.

153. A.D.Gir., G 3233, 16 septembre 1648.

154. A.D.Gir., G 3233, 16 septembre 1648.

155. A.D.Gir., 11 octobre 1669 ; G 655, 28 mars 1699 ; Anonyme, 1874, p. 293-301.

156. A.D.Gir., H 312, f°3v°.

157. A.D.Gir., G 655, 28 mars 1699.

158. A.D.Gir., G 655, 28 mars 1699.

159. Anonyme, 1874, p. 293-30. Les fleurs de lis rappellent que le chapitre prétendait dépendre d'une fondation royale : Loupès, 1985, p. 25.

160. A.D.Gir., G 3233, 16 septembre 1648. Les léopards rappellent les armes royales anglaises.

161. A.D.Gir., G 655, 28 mars 1699.

162. A.D.Gir., G 3233, 16 septembre 1648.

163. A.D.Gir., G 2221, 28 février 1684.

164. Anonyme, 1874, p. 293-301.

165. A.D.Gir., G 655, 28 mars 1699.

166. A.D.Gir., G 3233, 20 avril 1640.

167. Etui en forme de soufflet carré ou légèrement rectangulaire, destiné à contenir le corporal plié.

168. A.D.Gir., G 655, 28 mars 1699 ; G 3233, 1er juin 1699.

169. A.D.Gir., G 3233, 20 avril 1640.

1628¹⁷⁰, puis Henri de Béthune légua sa mitre ornée de riches broderies et de pierres précieuses à l'évêché de Maillezaïs qu'il avait dirigé de 1630 à 1648¹⁷¹, et à Bordeaux une seconde à fonds d'or, brodée de grosses et petites perles que les chanoines Lopès et Geay déposèrent rapidement dans le trésor du chapitre¹⁷². Ces disparitions pourraient s'expliquer, d'une part, par l'usage personnel de ces coiffes et, d'autre part, par le dépeçage de leurs ornements précieux facilement monnayables par le chapitre ; ce dernier convertissait les étoffes en *brûlis* comme il le faisait pour tout ornement liturgique et mobilier.

Les ornements tissés du mobilier

Considéré comme le meuble important de l'église, l'autel recevait toujours des ornements au premier rang desquels figurait le devant d'autel que les autorités ecclésiastiques remarquaient durant leurs visites sur la face principale. Mgr de Bourlemont constata au maître-autel de Saint-Projet *fort ancien et vieil et encore assez bon et décent*, un parement de moire blanche à fleurs de fils d'or et d'argent avec une dentelle d'or fin¹⁷³. Les inventaires de fabriques mentionnent aussi ces pièces rangées dans des armoires. Le parement d'autel pouvait être en métal, comme autrefois à Saint-Denis¹⁷⁴, en tissu ou en cuir. Si, dans le diocèse de Toulouse, huit sur dix devants d'autel étaient en cuir¹⁷⁵, les inventaires bordelais n'en mentionnent que dans la chapelle Saint-Nicolas de la cathédrale en 1669 et à Saint-Michel en 1684¹⁷⁶. La quasi-totalité des devants d'autel était en étoffe à l'instar de ceux conservés à Bourg-sur-Gironde¹⁷⁷. Dans la cathédrale, le chapitre veillait à parer la *Majestat* de somptueux parements en toile d'argent velouté de rouge avec deux *lèzes* de drap d'or aux deux bouts et une grande queue de toile d'or entourée de satin vert¹⁷⁸, en damas rouge garni de bandes de soie d'or, en velours violet¹⁷⁹, en satin vert, en damas rouge et crêpine d'or¹⁸⁰, en satin blanc à fleurs d'or, en velours ciselé, en taffetas ondé, en damas rouge avec des bandes de tapisseries, en damas blanc, violet ou noir, en étoffe verte avec des fleurs blanches et *orores*¹⁸¹. Certaines pièces arboraient les armes de prestigieux donateurs qui rehaussaient davantage la majesté de ce sanctuaire à l'exemple du grand parement d'autel de la cathédrale, en brocatelle rouge, au milieu duquel se présentait l'image de saint André, entourée des armes du pape Clément VIII Aldobrandini (1592-1605)¹⁸². Les chapelles secondaires présentaient, elles aussi, des devants d'autel en soie avec l'image de l'*Annonciation* (chapelle Saint-Nicolas), en serge verte (chapelle Saint-Jacques) ou en *damas isabelle avec clinquant d'argent* (chapelle Saint-Martin), mais ils se présentaient dans un état d'usure avancée en 1648. D'une douzaine de pièces à cette date, le trésor en comptait vingt-deux en 1699. Tout au long du siècle, les paroisses bordelaises possédaient cet ornement indispensable à la décence du sanctuaire, la quantité s'en accrût visiblement durant les années 1650-1700.

Les mémoires signalent la présence d'étoffes comme la soie, peu répandue, la toile d'argent, le damas caffard¹⁸³, le satin, le velours, le talis et le camelot dans une proportion moindre, avec les mêmes couleurs que pour les ornements liturgiques. Certains devants présentaient des passements d'or ou d'argent, des franges d'or, des broderies représentant des scènes et figures christiques (*Annonciation* à la cathédrale en 1640¹⁸⁴, *Christ* et *Vierge* à Saint-Seurin en 1605¹⁸⁵, *Vierge* à Sainte-Croix en 1608¹⁸⁶), des représentations hagiographiques (saint André à la cathédrale en 1640¹⁸⁷), les noms de Jésus ou de la Vierge (cathédrale en 1640¹⁸⁸), des croix, des têtes de mort et des armoiries étudiées par la suite.

La décoration du maître-autel s'accompagnait de queues en toile d'or entourée de satin vert¹⁸⁹, que l'on suspendait aux voûtes, des grands draps à fond d'or servant pour l'ordinaire et un drap de velours violet assorti au devant d'autel et destiné à *mettre haut*¹⁹⁰.

170. « La plus belle mitre précieuse appartenant d'ancienneté audit chapitre et depuis refaictte et enrischie de pierreries par le feu seigneur cardinal, à fond d'or dans ung estuy couvert de cuir noir », une autre mitre précieuse « [...] à fond d'argent garnie de pierreries et broderies d'or dans son estuy », deux mitres en toile d'or garnie de passement d'or et doublée de satin rouge » : A.D.Gir., G 3233, 10 décembre 1633.

171. A.D.Gir., 3E 6608, 11 mai 1680.

172. A.D.Gir., 3E 6608, 18 mai 1680.

173. A.D.Gir., G 640, f° 11, 11 mai 1683.

174. En argent doré, ce parement d'autel avait été offert en 1682 par un ancien religieux de Saint-Denis. Il fut volé en décembre 1963 : cat. expo. Paris, 1991, p. 335-337.

175. Aribaud, 1998, p. 34.

176. A.D.Gir., G 3233, 11 octobre 1669 ; G 2221, 28 février 1684.

177. L'une des deux des pièces semble dater du XVIII^e siècle.

178. A.D.Gir., G 3233, 20 avril 1640.

179. A.D.Gir., G 3233, 16 septembre 1648.

180. A.D.Gir., G 3233, 11 octobre 1669.

181. A.D.Gir., G 3233, 11 octobre 1669.

182. A.D.Gir., G 3233, 20 avril 1640.

183. « On appelle *damas caffard* une sorte de damas mêlé de soie et de fleur-ret » ; « *Fleuret* : certaine espèce de fil fait de matière la plus grossière de la soie » : Académie française, 1778, tome I, p. 160.

184. A.D.Gir., G 3233, 20 avril 1640.

185. Anonyme, 1874, p. 293-301.

186. A.D.Gir., H 312, 19 septembre 1608.

187. A.D.Gir., G 3233, 20 avril 1640.

188. A.D.Gir., G 3233, 20 avril 1640.

189. A.D.Gir., G 3233, 20 avril 1640.

190. A.D.Gir., G 3233, 16 septembre 1648.

Les inventaires de la cathédrale révèlent pareilles mentions de queues et de draps destinés à orner la chaire épiscopale lors des messes solennelles. A la mort de Sourdis, le chapitre reçut une grande queue de toile d'argent *qui sert ordinairement* derrière la chaire archiépiscopale, entourée de damas rouge, une queue de damas blanc entourée de satin rouge, une queue rouge le fond de toile d'or garni de satin vert, et une queue de damas rouge entourée de satin vert ¹⁹¹ ; quatre garnitures que le trésor a remplacées suivant les inventaires de 1648 ¹⁹² et 1699 ¹⁹³. La présence de ces pièces seulement dans la primatiale s'explique par la présence de l'archevêque, car aucune autre église de la cité n'en possédait.

L'ornement du mobilier religieux regroupait des objets moins prestigieux comme des devants de crédences ¹⁹⁴, des *couvertures* de chandeliers ¹⁹⁵ et de missels ¹⁹⁶, une grande pièce de velours rouge garni d'une vieille frange de soie *qui sert le Jeudi saint pour mettre devant les lampes* ¹⁹⁷, et des pentes en étoffe d'or, velours rouge et violet pour orner des châsses ¹⁹⁸ lors des expositions et des processions. Pour les reliquaires des corps saints, l'église Sainte-Eulalie utilisait sept garnitures de pavillons en damas caffard à grandes fleurs contenant vingt-huit pentes, dont une garniture en satin à fleurs de couleur pour le chef de saint Clair, une garniture pour quatre colonnes de même couleur, et le parement pour la châsse de saint Clair en étoffe de soie rayée. Le tabernacle pouvait s'orne d'un petit pavillon, le conopée, à l'instar de celui de la cathédrale qui recevait une pente en velours façonné à fond d'or et doublé de taffetas incarnat, avec frange de soie d'or et de soie incarnat, une garniture en damas vert à ramages assortie au devant d'autel, deux pentes en damas rouge à ramages avec un passement d'or fort large, une crépine d'or et de soie incarnate avec les armes du cardinal de Sourdis ou deux pentes en taffetas blanc ¹⁹⁹. Autre ornement mobilier, le voile de calice devait recouvrir le vase sacré de la sacristie jusqu'à la table d'autel pendant l'offertoire. Il se présentait comme un carré de toile d'argent, de soie, de damas, de taffetas ou de satin, avec une largeur suffisante pour recouvrir le vase sacré. Il se trouve mentionné fréquemment dans les inventaires mais il se multiplia parmi les effets de la cathédrale qui en possédait vingt-deux en 1669 et trente et un en 1699 ²⁰⁰, sans compter les voiles appartenant à des ornements. Cette quantité impressionnante se retrouvait aussi dans l'église Sainte-Eulalie ²⁰¹ : trente-six damassés à fleurs, en incarnat blanc et noir, en satin rouge avec au milieu un *Jésus Maria* et aux quatre coins une croix, en satin rouge, en étoffe de soie à fleurs noires ou en satin blanc. Accessoire incontournable des processions ²⁰², le dais ou poêle, un châssis de bois à quatre montants tenus par des porteurs, recevait un parement destiné à dissimuler sa structure sommaire : une étoffe de tabis rouge garni d'une dentelle d'or et d'argent faux et frange à l'entour à présent fort décoloré à Sainte-Croix en 1687 ²⁰³, une garniture de poêle de brocart

rouge pour le Jeudi saint, un petit poêle de velours rouge vieux consistant en quatre pièces garnies de franges et de passement d'or faits avec les quatre pentes, une garniture de velours rouge ciselé à fond d'or consistant en quatre pièces pour le poêle du Jeudi saint à la procession du Saint Sacrement, une garniture de poêle de la Fête-Dieu avec quatre pièces d'une étoffe à fond d'argent et de plusieurs couleurs, avec franges d'or et doublée d'une moire d'argent avec le ciel de moire d'argent et la garniture avec un grand corporal garni de dentelle d'Angleterre qui sert sous le soleil à la cathédrale en 1699 ²⁰⁴.

La décoration de l'église englobait aussi l'habillage des effigies de la Vierge ou du Christ suivant une tradition que l'Espagne, l'Italie ou l'Autriche pratiquent encore. Christine Aribault affirme que les robes de statues concernaient des mannequins de bois ou de métal, surmontés de tête ou de bras sculptés ²⁰⁵. Nous ne pouvons pas confirmer cette affirmation pour les églises de Bordeaux en raison, d'une part, de l'absence

191. A.D.Gir., G 3233, 20 avril 1640.

192. A.D.Gir., G 3233, 16 septembre 1648 : « Une garniture de la Grand'Chaire de la nef de velours violet pour le haut et le bas de la chaire avec frange de soie violet, une autre pour le haut et le bas en damas blanc avec la frange de soie blanche, une autre de satin rouge cramoisé avec frange de soie rouge ».

193. A.D.Gir., G 3233, 1er juin 1699 : « Trois garnitures en satin rouge avec une frange de soie rouge, damas blanc et velours violet avec frange de soie ».

194. Table ou niche où l'on met le calice, le bassin ou les burettes durant la messe.

195. A.D.Gir., G 2818, 3 mars 1707.

196. A.D.Gir., G 3233, 20 avril 1640 : une couverture de livre de satin blanc, usé, garni de passement et frange d'or, une couverture de livres de satin rouge garni de passements d'or, une couverture de livres de velours violet garni d'un passement et dentelle d'or ; A.D.Gir., G 3233, 16 septembre 1648 : cinq couvertures de missel (deux violettes, deux vertes et une rouge) ; A.D.Gir., G 3233, 11 octobre 1669, deux couvertures de livres en satin blanc et rouge.

197. A.D.Gir., G 3233, 1er juin 1699.

198. A.D.Gir., G 3233, 1er juin 1699.

199. A.D.Gir., G 3233, 16 septembre 1648.

200. A.D.Gir., G 3233, 11 octobre 1669 ; 1er juin 1699.

201. A.D.Gir., G 655, 28 mars 1699.

202. Trois dais pour le Saint-Sacrement (pour les malades, les processions et la Fête-Dieu) à Saint-Maixant (A.D.Gir., G 655, 12 mars 1695), « quatre pentes de pavillons qu'on porte le sacrement par la ville » à Sainte-Eulalie (A.D.Gir., G 655, 28 mars 1699).

203. A.D.Gir., H 1069, 14 juin 1687.

204. A.D.Gir., G 3233, 1er juin 1699.

205. Aribault, 1998, p. 34.

de témoignages précis et, d'autre part, de l'habillage de véritables sculptures comme la célèbre Notre Dame de la Nef à la cathédrale. Les robes de statues ne figurent pas dans toutes les paroisses. Au début du siècle, Saint-Eloi en conservait six garnitures (taffetas blanc, taffetas jaune, velours et satin blanc) pour les images du Christ et de la Vierge ²⁰⁶. L'ensemble le plus conséquent de robes de statues se situait inévitablement à la cathédrale. L'inventaire du trésor rédigé en 1699 indique la présence de neuf robes pour Notre Dame de la Nef dont cinq assorties à un devant d'autel ²⁰⁷. Saint-Seurin et Saint-Maixant possédaient respectivement une et six garnitures pour le crucifix ²⁰⁸. La liturgie imposait la dissimulation des croix et des images par des couvertures violettes durant la Passion ²⁰⁹.

La décence des ornements

La motivation d'inventorier la sacristie d'une église repose sur une connaissance précise des objets et des ornements qui s'y trouvaient et que gardaient des sacristes et des ouvriers mais aussi sur leur *décence*. Depuis le début du siècle, l'Église de Bordeaux veillait à l'état du mobilier du sanctuaire, quitte à changer un tableau ou une statue qui semblait trop vieille, un ornement usé ou déchiré qui avait trop servi. Les inventaires paroissiaux consignent uniquement le mauvais état des chapes, chasubles, dalmatiques ou parements d'autels par les termes *encore assez bons, usés, fort usés, fort vieilles, rompues* ; mais à quel état peut renvoyer la mention « à l'antique » ? Sur la cinquantaine de chapes que possédait la collégiale Saint-Seurin en 1605 ²¹⁰, l'inventaire en révèle de nombreuses *fort vieilles et les parements usés*, et une dizaine *rompues*. Le trésor de la cathédrale présente à chaque inventaire un nombre assez élevé de chapes et de chasubles abîmées : neuf chapes sur trente-neuf en 1648 ²¹¹, puis seize chapes sur trente-six et huit chasubles sur quarante-deux en 1669 ²¹². La fabrique de Saint-Michel constata en 1684 des chasubles *fort usées à tel point qu'elles ne servent plus* ²¹³. Ces usures témoignent de l'utilisation fréquentes de ces ornements dans la vie liturgique de chaque sanctuaire bordelais. Les frottements des étoffes contre les autels, les genuflexions répétées, l'exposition des vêtements aux intempéries lors des processions ²¹⁴ ou du transport du Saint-Sacrement, la perte pure et simple de l'habit ²¹⁵, et les brûlures dues aux cierges contribuaient à la détérioration inexorable de ces pièces malgré le souci de conservation. Il faut rajouter aussi les ravages causés par les rats qui dévorèrent, par exemple, un voile de calice en satin noir à la cathédrale ²¹⁶. La plupart des ornements liturgiques abîmés ou vieux disparaissaient dans le feu, et les matières précieuses gagnaient le creuset de l'orfèvre qui les rachetait à la paroisse. Cependant, la bourre des coussins, qui n'avait aucun caractère sacré, était souvent revendue au profit de la fabriquer ²¹⁷. Très souvent, on peut remarquer la sauvegarde de ces

pièces détériorées, qui se justifiait par leur sacralisation, leur réutilisation ²¹⁸, ou leur transformation en reliques en raison de leur illustre provenance.

La provenance

Les inventaires des sacristies ne renseignent guère - et ce n'est pas leur destination - sur l'origine des ornements liturgiques. Certaines indications peuvent cependant permettre d'en préciser soit le lieu de fabrication, soit le donateur.

La soie des ornements bordelais pourrait provenir peut-être de Toulouse ²¹⁹, en raison de sa proximité, mais aussi d'Italie. Le satin de Chine d'un devant d'autel de Saint-Michel ²²⁰ n'implique pas nécessairement une provenance asiatique comme les ornements de Clément VIII et de Léon XI Médicis (1605) une origine italienne, malgré le prestige de ces étoffes. En revanche, les inventaires de la cathédrale de 1648 et de 1699 ²²¹ précisent respectivement qu'une chasuble avec ses deux dalmatiques, son étole et son manipule étaient en satin de

206. A.D.Gir., 3E 11599, f° 100, 25 mai 1599.

207. A.D.Gir., G 3233, 1er juin 1699 : robe en broderie de soie et d'or avec petites perles, robe en moire d'argent à fleurs, garnie d'un passément d'or et d'argent, robe blanche à étoffe à fleurs de toutes les couleurs, garnie d'une crépine d'or et de passément de même, robe rouge d'une étoffe à fleurs de soie d'or et d'argent, garnie de dentelles d'or et d'argent, une robe d'étoffe d'or à fleurs à fonds d'argent, garnie d'un passément d'or assorti avec un devant d'autel, robe en velours ciselé à fond d'or avec crépine d'or et d'argent, assorti à un devant d'autel, robe en taffetas ondé assorti au devant d'autel, robe en moire violette assortie au devant d'autel, autre en taffetas violet et petites fleurs de soie, assortie au devant d'autel.

208. Anonyme, 1874, p. 300 ; A.D.Gir., G 655, 12 mars 1695.

209. Banier, 1741, p. 36.

210. Anonyme, 1874, p. 293-301.

211. A.D.Gir., G 3233, 16 septembre 1648.

212. A.D.Gir., G 3233, 11 octobre 1669.

213. A.D.Gir., G 2221, 28 février 1684.

214. *Poêle de talis rouge avec une frange à l'entour, à présent fort décoloré à Sainte-Croix* : A.D.Gir., H 1069, 14 juin 1687.

215. *Pavillon fut perdu du temps que ledit sieur Allaux étoit ouvrier avec une pante rouge à Saint-Michel* : A.D.Gir., G 2221, 28 février 1684.

216. A.D.Gir., G 3233, 1er juin 1699.

217. A.D.Gir., G 515, compte de l'année 1698 : 2 livres 12 sols pour la bourre venant de quatre coussins de la chapelle pontificale.

218. *Une vieille écharpe de taffetas pour porter le Saint-Sacrement* à la cathédrale : A.D.Gir., G 3233, 1er juin 1699.

219. Aribaud, 1998, p. 69.

220. A.D.Gir., G 2221, 28 février 1684.

221. A.D.Gir., G 3233, 16 septembre 1648 et 1er juin 1699.

Bourges, et que deux chapes et une chasuble léguées par Henri de Béthune étaient en gros de Tours, ville dont la production fut éclipsée par les ateliers de Lyon ²²².

Si les achats auprès de brodeurs bordelais constituaient la majeure partie des acquisitions, les chapitres pouvaient compléter ou remplacer des pièces vieilles ou détériorées grâce à des dons ou à des remplois de toutes natures, allant de vêtements offerts par des fidèles ou des clercs, comme à Toulouse ²²³, et transformés en ornements liturgiques, aux somptueuses chapelles données par les évêques aux églises de leur diocèse.

Les dons les plus prestigieux pour le diocèse bordelais concernèrent évidemment la cathédrale Saint-André de Bordeaux. Le chapitre cathédral, qui s'opposait fréquemment au cardinal de Sourdis, se vit offrir par ce dernier une chapelle en argent, les deux grands reliquaires de saint Etienne et saint Eutrope, des tapisseries et des tapis mais aussi une grande chasuble pontificale de toile d'argent velouté de rouge qui venait du pape Léon XI avec son étole et son manipule, un grand parement d'autel de brocatelle rouge au milieu duquel était l'image de saint André et les armes du pape Clément VIII à chaque côté, une image de Notre Dame d'or sur soie, que la grande duchesse de Toscane avait donnée au cardinal, un parement d'autel de toile d'argent violet avec les armes de Sourdis, une chasuble pontificale de toile d'or violet venant du pape Léon XI, garnie de son étole et son manipule, et une chasuble en étoffe à fleurs de plusieurs couleurs, la croix étant d'un velours rouge brodé avec figures garni d'un passement d'or, aux armes de Sourdis. La provenance prestigieuse des papes Clément VIII Aldobrandini et Léon XI Médicis témoignait des relations que le prélat bordelais avait entretenues avec la cour pontificale durant le premier tiers du siècle, mais aussi avec les grandes familles italiennes à l'instar de Marie-Christine de Lorraine (1565-1637), grande duchesse de Toscane et cousine du pape précédemment cité. Avec de telles pièces, le prestige du chapitre bordelais ne pouvait que se raffermir aux yeux des fidèles de la cité, et éclipser la rivalité entretenue par les chanoines de Saint-Seurin. Encore fallait-il en prendre possession ! En l'absence d'inventaire après décès du cardinal, les conditions de la succession demeurent très obscures mais pas assez cependant pour occulter le conflit qui opposa le successeur de Sourdis et les chanoines. En décembre 1633 ²²⁴, ces derniers réclamaient les ornements du défunt à Henri de Sourdis qui les conservait dans la chapelle pontificale de l'archevêché. Le prélat accepta l'usage des ornements de son défunt frère à condition que le chapitre les lui remît après chaque utilisation. Ces ornements semblent disparaître durant les décennies suivantes ²²⁵ puisqu'on ne retrouve en 1699 ²²⁶ que le parement d'autel de Clément VIII. La seconde grande donation que connut le trésor de la Majestat provenait d'Henri de Béthune, archevêque de Bordeaux de 1648 à 1680. Désigné comme légataire universel sous bénéfice

d'inventaire ²²⁷, le chapitre procéda à l'inventaire du mobilier qui comprenait notamment l'orfèvrerie de la chapelle, deux mitres du défunt, l'une à fonds d'or, brodée de perles et l'autre en riche broderie avec des pierres précieuses, quatre devants d'autel, huit coussins, huit chapes, un grémial, neuf chasubles et autres dalmatiques et dais, le tout dans le garde-meuble du palais ²²⁸. Dix-neuf ans plus tard, l'inventaire mentionne les ornements portant les armes de Béthune ²²⁹ et ceux indiqués comme provenant de sa succession ²³⁰. Ces derniers durent très vite intégrer l'ensemble des ornements car ils ne portaient pas d'armoiries. C'est peut-être cette raison qui explique que le successeur de Béthune, Mgr de Bourlemont, ne semble avoir laissé au trésor de Saint-André qu'un drap mortuaire en velours noir ²³¹. Les inventaires successifs témoignent de la conservation de quelques ornements ²³² d'Antoine Prévost de Sansac, archevêque de 1560 à 1591. Le chanoine Lopès insiste sur son zèle à défendre l'Eglise face au développement du protestantisme, et ses actions charitables qui le firent aimer des Bordelais ²³³. Ainsi, cette vénération pourrait expliquer la conservation de ces étoffes considérées comme des reliques. Dans

222. Aribaud, 1998, p. 82.

223. Aribaud, 1998, p. 41.

224. A.D.Gir., G 3233, 1633.

225. En 1648, on ne retrouve, portant les armes de Sourdis, que deux draps de velours noir servant l'un pour le devant du maître-autel et l'autre pour mettre haut, un autre drap mortuaire et trois chapes de velours noir : A.D.Gir., G 3233, 16 septembre 1648 ; en 1669, un devant d'autel de damas rouge, deux draps de velours noir pour le maître-autel, une chasuble, deux dalmatiques, étole et manipule en velours noir : A.D.Gir., G 3233, 11 octobre 1669.

226. A.D.Gir., G 3233, 1er juin 1699.

227. A.D.Gir., 3E 6608, 11 mai 1680.

228. A.D.Gir., 3E 6608, 28 mai 1680.

229. Une chasuble de velours noir et une croix de satin blanc, une chape de velours noir, un ornement (deux chapes, chasubles, deux dalmatiques, un voile de calice) de velours noir.

230. Deux dalmatiques de gros taffetas rouge servant pour les diacres d'honneurs, une chasuble de satin à fleurs d'or, un devant d'autel en moire à fleurs d'or, une chape en taffetas blanc avec son étole, une chape de gros de Tours blanc garnie d'une broderie à fleurs d'or et d'argent, chapes de gros violet de Tours, deux draps mortuaires de velours noir, un devant d'autel de satin blanc avec des fleurs d'or garni d'une crêpine d'or et d'argent avec un passement, un devant d'autel de damas violet avec une croix de Malte, un devant d'autel de damas noir avec une croix de Malte en broderie d'argent et deux coussins.

231. A.D.Gir., G 3233, 1er juin 1699.

232. Un drap mortuaire (A.D.Gir., G 3233, 16 septembre 1648) et une chasuble de velours ciselé à fonds d'or et d'argent avec une croix de broderie d'or et d'argent à fonds rouge (A.D.Gir., G 3233, 1er juin 1699).

233. Lopès, 1882, tome I, p. 353.

cet esprit, la présence de léopards d'or sur une chape en damas violet à la cathédrale en 1648²³⁴, témoignerait d'un don royal ou princier lors de l'occupation anglaise au Moyen Age.

Les chanoines offraient quelques ornements à l'église qu'ils avaient servie durant leur vie. Ainsi, la cathédrale possédait en 1648²³⁵ un drap mortuaire de velours noir orné des armes du P. Caron, chanoine et archidiacre de Fronsac, offert par le neveu et mentionné en 1669²³⁶. Quelques années après, le chanoine historiographe Lopès offrait au moment de sa mort en 1692 une chape de damas blanc que mentionne l'inventaire de 1699²³⁷.

Les ordres monastiques connaissaient aussi des dons d'ornements lors de leurs créations ou lors de la réception de personnages illustres en leur sein. Le 20 septembre 1601, Dom Jean de Malachie, nommé prieur des Feuillants de Bordeaux, avertit sa communauté que *l'église de céans étoit toute desnuee de meubles nécessaires pour l'ornement d'icelle et la beauté du service divin, pourvoit et receu des bienfaits de plusieurs pour ce monastère*²³⁸. Parmi les présents figuraient deux chapelles de damas blanc et incarnat, des chasubles, des dalmatiques, un parement, un pavillon et un pluvial, des voiles de damas à accrocher aux voûtes de l'église, des bourses, des caporaux, un voile de calice offert par Mme de Rosni, religieuse à Toulouse²³⁹, des livres venus de Paris. *Toutes lesquelles choses estant exhibée à la communauté pour estre employée sous le bon plaisir du supérieur.*

En 1669²⁴⁰, le notaire Grégoire trouvait aussi un devant d'autel en velours noir avec les armes du sieur Arnaudeau, et deux dalmatiques de velours noir avec les armes de M. d'Affis. Si l'identité du premier donateur reste mal connue, en revanche celle du second est à rapprocher de Jean d'Affis (mort en 1637), président au Parlement et mécène important pour le clergé bordelais. Le Parlement demeurait en effet le principal soutien de l'Eglise bordelaise, ce qui se traduisait notamment par le don d'œuvres ou d'ornements comme ce *vieil ornement à fleurs d'or et d'argent donné par M. du Parlement* et un devant d'autel blanc à fonds d'argent *donné par M. du Parlement* à Notre-Dame-de-la-Nef à la cathédrale²⁴¹.

Le trésor des autres paroisses bénéficièrent aussi des libéralités des fidèles qui venaient à mourir. Les archives de la fabrique de Saint-Michel témoignent de nombreux ornements offerts par des fidèles ou confectionnés dans des pièces différentes. Tel ce devant d'autel de taffetas *lequel estant usé a esté employé à rabiller deux vieilles capes qui ont esté originaiement faites d'un drap mortuaire de la demoiselle Durribaut fille*, cette chasuble et deux dalmatiques, cette étole, ces trois manipules, ce voile de calice et cette bourse donnés à l'œuvre par le sieur Pierre Cornut, bourgeois et marchand, *estant ouvrier l'année 1666 au mois de décembre*, cette belle chape de damas blanc donné par Madame Allones, ce drap de velours noir aux

armes de M. Duportel, cet autre drap de taffetas bleu du feu sieur Roborel, ce drap de velours noir de la dame de Montesaurier, ce drap mortuaire *qui estoit sur la sépulture de M. Rolland que le tout demeure acquis à l'œuvre de ladite église*²⁴². A Sainte-Eulalie, la sacristie ne possédait qu'un parement d'autel de damas blanc à petites fleurs au bas et aux côtés avec des armoiries dont l'identification ne semble plus intéresser la fabrique²⁴³.

Ces dons permettaient aux paroisses d'économiser l'achat de vêtements nécessaires au culte car les ornements offerts intégraient des dépôts dans lesquels les ecclésiastiques venaient chercher les pièces qui leur manquaient. En témoigne un paragraphe de l'inventaire de la cathédrale en 1669²⁴⁴ : *Et désirant ledit sieur Saintout augmenter les ornemens dans ladite trésorerie et sacristie, et attendu que ceux qui sont dans icelle ne seront suffisants pour le service, il a présentement remis dans ladite trésorerie et sacristie* notamment un devant d'autel de velours noir aux armes du sieur Arnaudeau, une bourse, huit dalmatiques rouges pour les enfants de chœur, deux chasubles de satin noir pour les chanoines avec étoiles et manipules, une chasuble noire de barracan, une chasuble noire de camelot, une chasuble de satin rouge, un voile de damas rouge, un corporal et un voile de taffetas ondé, une chasuble de satin blanc, douze corporaux donnés au trésorier par les chanoines Dusault et Lopès qui offrit quatre essuie-mains sur les six mentionnés, deux missels et une paire de burettes de deux marcs d'argent.

Les dons pouvaient aussi permettre aux fabriques de trouver finances plus rapidement, surtout quand les ornements se composaient de fils d'or ou d'argent. C'est ainsi qu'en 1719 le chapitre cathédral fit *convertir en brûlés* des ornements liturgiques que Henri de Béthune lui avait légués dix-neuf ans plus tôt²⁴⁵. Ce *brûlement* rappelait le caractère sacré de ces étoffes mais aussi la préciosité de leurs matières qui suscitaient toujours autant de convoitises.

234. A.D.Gir., G 3233, 16 septembre 1648.

235. A.D.Gir., G 3233, 16 septembre 1648.

236. A.D.Gir., G 3233, 11 octobre 1669.

237. A.D.Gir., G 3233, 1er juin 1699.

238. A.D.Gir., H 3004, f°6, 20 septembre 1601.

239. Sans doute une proche parente de Sully.

240. A.D.Gir., G 3233, 11 octobre 1669.

241. A.D.Gir., G 3233, 1er juin 1699.

242. A.D.Gir., G 2221, 28 février 1684.

243. A.D.Gir., G 655, 28 mars 1699.

244. A.D.Gir., G 3233, 7 juillet 1669.

245. A.D.Gir., G 3313, 4 mai 1719.

Bibliographie

- Anonyme, 1853. Anonyme, *Compte-rendu des travaux de la Commission des Monuments et Documents historiques et des Bâtiments civils du département de la Gironde pendant l'année 1852-1853*, Paris, Didron, 1853.
- Aribaud, 1998. Aribaud, Christine, *Soieries en sacristie. Fastes liturgiques XVIIe-XVIIIe siècles*, Paris, Somogy, 1998.
- Arminjon, 2004. Arminjon, Catherine, « Les Saints de chœurs. Tentures médiévales et renaissance », *L'Estampille-L'Objet d'Art*, n° 392, juin 2004, p. 60-69.
- Banier, 1741. Banier, Abbé, *Histoire générale des cérémonies, mœurs et coutumes religieuses de tous les peuples du monde*, Paris, Rollin, 6 volumes, 1741.
- Bérinstain et alt., 1996. Berinstain, Valérie, Day, Susan, Floret, Elisabeth, Galea-Blanc, Clothilde, Gelle, Odile, Mathias, Martine, Ziai, Asiye, *L'Art du tapis dans le monde*, Paris, Mengès, 1996.
- Berthod, 2002. Berthod, Bernard, « Tapisserie et liturgie. Analyse des rapports entre tapisserie et liturgie », *Regards sur la tapisserie*, actes du colloque d'Angers (mai 2000), Arles, Actes Sud, 2002, p. 141-144.
- Boccarra, 1988. Boccarra, Jacqueline, *Ames de laines et de soie*, Saint-Jean-en-Chaussée, Editions Monelle Hayot, 1988.
- Cassagnes-Brouquet, 2003. Cassagnes-Brouquet, Sophie, « Un rève de chevalerie. Les Neuf Preux et les Neuf Preuses », *L'Estampille L'Objet d'Art*, n° 382, juillet-août 2003, p. 58-65.
- Cat. expo. Arras, 1996. *La Vierge, le roi et le ministre. Le décor du chœur de Notre-Dame de Paris au XVIIe siècle*, Arras, musée des Beaux-Arts, octobre 1996-janvier 1997, catalogue collectif, Arras, musée des Beaux-Arts, 1996.
- Cat. expo. Paris, 1935. *Cinq siècles de tapisseries d'Aubusson*, Paris, Musée des Arts décoratifs, novembre-décembre 1935, Paris, 1935.
- Cat. expo. Paris, 1965. *Les Trésors des églises de France*, Paris, Musée des Arts Décoratifs, février-mai 1965, Paris, Editions de la Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites, 1965.
- Cat. expo. Paris, 1991. *Le Trésor de Saint-Denis*, Paris, musée du Louvre, mars-juin 1991, Paris, Editions de la Réunion des Musées nationaux, 1991.
- Cat. expo. Reims, 2001. *20 siècles en cathédrales*, Reims, palais du Tau (juin-novembre 2001), Paris, Monum-Editions du Patrimoine, 2001.
- Chevalier-Bertrand, 1988. Chevalier, Dominique et Pierre, et Bertrand, Pascal-François, *Les Tapisseries d'Aubusson et de Felletin 1457-1791*, Paris, Editions Solange Thierry, 1988.
- Collectif, 1942. *La Tapisserie*, Paris, Editions du Chêne, 1942.
- Collectif 1974. *Sites et monuments du Lectournois*, Auch, imprimerie Bouquet, 1974.
- Cortez-Hernandez, 1982. Cortez-Hernandez, S., *Dos Series de tapices flamencos en el museo de Santa-Cruz de Toledo*, Madrid, Ministerio de Cultura, 1982.
- Delmarcel, 1999. Delmarcel, Guy, *La Tapisserie flamande*, Paris, Imprimerie nationale, 1999.
- Desgraves-Roudié, 1973. Desgraves, Louis et Roudié, Paul, « Les Idées et les arts (1500- 1815) », *Histoire de l'Aquitaine : documents*, Toulouse, Privat, 1973.
- Favreau, 2004. Favreau, Marc « Deux couronnes en représentation : lieux et décors des mariages franco-espagnols de 1615 et de 1659 », actes du colloque international « Lieux de spectacles dans l'Europe du XVIIe siècle » (Bordeaux, 11-13 mars 2004), à paraître.
- Fructuoso, 1999. Fructuoso, Marc, « Les Tentures de chœur », *L'Estampille-Objet d'Art*, n° 331, janvier 1999, p. 48-61.
- Hardouin-Fugier et alt., 1994. Hardouin-Fugier, Elisabeth, Berthod, Bernard, Chavent-Fusaro, Martine, *Les Etoffes. Dictionnaire historique*, Paris, Editions de l'Amateur, 1994.
- Havard, 1894. Havard, Henri, *Dictionnaire de l'ameublement et de la décoration depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours*, Paris, Librairies-imprimeries réunies, 4 volumes, 1894.
- Havard, s.d. Havard, Henry, *La Tapisserie*, Paris, Delagrave, s.d. .
- Hulst, 1971. Hulst, Roger-Armand d'. *Tapisseries flamandes du XIVe au XVIIIe siècle*, Bruxelles, Arcade, 1971.
- Jarry, 1968. Jarry, Madeleine, *La Tapisserie des origines à nos jours*, Paris, Hachette, 1968.
- Jobe, 1965. Jobe, Joseph (sous la dir.), *Le Grand livre de la tapisserie*, Paris, Bibliothèque des Arts, 1965.
- Loriquet, 1882. Loriquet, Ch., *Tapisseries de la cathédrale de Reims*, Paris-Reims, A. Quantin-F. Michaud, 1882.
- Loupès, 1985. Loupès, Philippe, *Chapitres et chanoines de Guyenne aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris, E.H.E.S.S., 1985.
- Marionneau, 1861. Marionneau, Charles, *Description des œuvres d'art qui décorent les édifices publics de la ville de Bordeaux*, Paris-Bordeaux, Aubry-Chaumas et Gayet, 1861.
- Mérot, 1985. Mérot, Alain, « Les Paroisses parisiennes et les peintres dans la première moitié du XVIIe siècle : le rôle des fabriques », *L'Age d'or du mécénat (1598-1661)*, Paris, Editions du C.N.R.S., 1985, p. 183-190.
- Peyrous, 1995. Peyrous, Bernard, *La Réforme catholique dans le diocèse de Bordeaux (1600-1719). Le Renouveau d'un diocèse*, Bordeaux, Fédération historique du Sud-Ouest, 2 volumes, 1995.
- Renouard, 1965. Renouard, Yves (sous la dir.), *Bordeaux sous les rois d'Angleterre*, tome III de l'*Histoire de Bordeaux*, Bordeaux, Delmas, 1965.
- Roborel de Climens, 1870. Roborel de Climens, B., « Inventaire de l'argenterie, tapisserie, ornements, etc. de l'église Saint-André de Bordeaux, fait le 1^{er} juin 1699 », *Archives historiques du département de la Gironde*, tome XII, 1870, p. 377-388
- Roudié, 1974. Roudié, Paul, *L'Activité artistique à Bordeaux, en Bordelais et en Bazadais de 1453 à 1550*, Bordeaux, SOBODI, 2 volumes, 1974.
- Weigert, 1964. Weigert, Roger Armand, *La Tapisserie et le tapis en France*, Paris, P.U.F., 1964.

Sources

Académie française, 1778. *Dictionnaire de l'Académie française*, Nîmes, Beaume, 2 Volumes, 1778.

Anonyme, 1874. « Inventaire des ornements de Saint-Seurin », *Archives historiques du département de la Gironde*, tome XV, 1874, p. 293-301.

Grimaud, 1666. Grimaud, Gilbert, *La Liturgie sacrée*, Lyon, Julliéron, 1666.

Lopès, 1882. Lopès, Hiérosme, *L'Eglise métropolitaine et primatiale Saint-André de Bordeaux, Bordeaux*, réédition annotée et complétée par l'abbé Callen, Bordeaux, Féret et Fils, 2 volumes, 1882.

Tillet, [1716]. Tillet, *Chroniques historiques et politiques de la ville et cité de Bordeaux, divisée en deux parties*, s.l.n.d. [1716].